

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

3^e SÉRIE. — TOME III.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1859

NUMISMATIQUE GAULOISE.

Lettre à M. le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES.

PLANCHE V.

MON CHER CONFRÈRE,

Lorsqu'on retourne en arrière dans le champ de la science, qu'on franchit par la pensée l'espace de temps qui nous sépare des anciens numismatistes, de Vaillant par exemple, on est frappé du peu de progrès qu'ont fait certaines branches de la science, parmi lesquelles je placerai la numismatique gauloise.

Ce n'est pas que celle-ci ait manqué d'amateurs zélés, de savants investigateurs, d'habiles et d'illustres champions; pour ne parler que du plus célèbre, Lelewel n'a-t-il pas jeté, au début de la renaissance de la numismatique gauloise, un vif et solide éclat sur toutes ses parties essentielles; a-t-il manqué chez nous de continuateurs et n'avons-nous pas eu les de Sauley, les Lenormant, les Duchalais, les Lambert, les de la Saussaye, et tant d'autres infatigables pionniers, au premier rang desquels je vous retrouve avec bonheur, ne laissant échapper aucune occasion d'ajouter un trait de lumière, une touche vive et précise aux essais informes de notre numismatique nationale?

Non, les bonnes volontés n'ont pas manqué, et moins

que jamais elles feront défaut, sur ce sol aride mais aimé, véritable steppe désolé où le pionnier n'a pour guide, le plus souvent, qu'une sorte d'instinct, et pour soutien qu'un vif amour de la vérité.

Permettez-moi, cher confrère, de payer ma dette à la *Revue belge* en vous entretenant, dans ce recueil, de diverses monnaies gauloises anépigraphes, dans le classement desquelles je m'efforcerai d'apporter la réserve et la précision qui doivent présider à l'élucidation de ce genre de médailles.

Je continuerai ainsi bien loin en arrière, sans doute, l'œuvre que la docte phalange poursuit avec tant d'abnégation et de courage, et il me sera doublement agréable de me livrer avec vous à cette curieuse étude.

En choisissant comme objet de mes recherches dans cette lettre, les monnaies anépigraphes, je fais, jusqu'à un certain point, acte de vertu ; ces monnaies sont moins fêtées que les médailles à légendes, elles restent longtemps enfouies au fond de nos cartons, et souvent, hélas ! le collecteur qui les a recueillies disparaît avant que ses chères médailles aient vu le jour ; alors, vendues aux enchères, elle passent, sans indication d'origine, dans des mains tierces où elles perdent une grande partie de leur valeur scientifique. C'est à l'amateur habile et zélé qu'il appartient alors, en se fondant sur le type, d'établir des rapprochements qui ne trompent guère, pour peu qu'on ait l'œil d'un artiste, et de restituer à ces médailles l'intérêt que leur dispersion leur a fait perdre accidentellement.

J'ouvre la série de mes recherches par un magnifique statère d'or d'un titre élevé, offrant au droit la tête bien con-

nue du dieu gaulois, entourée de quatre petites têtes rattachées à celle de la divinité, par des cordons perlés.

Les mêmes caractères que j'ai déjà signalés souvent dans la *Revue numismatique française* (1) se retrouvent ici avec toute la perfection qui résulte d'un faire habile et d'une exécution soignée.

Sans doute, ce n'est pas l'art grec, avec sa méthode, son rangement symétrique, sa grande sobriété de lignes qui charment et séduisent les yeux ; mais ce n'est point l'art ou l'absence d'art d'un peuple sauvage. Il y a dans cette tête une connaissance suffisante de la charpente osseuse et de l'anatomie faciale, il y a même un parti pris très-remarquable sur lequel j'appelle toute votre attention. Cette tête n'est pas la première venue, elle est construite, coiffée et ornée dans une intention visible de ressembler à un prototype légué d'âge en âge, probablement par une tradition hiératique ; l'arcade sourcilière, fortement prononcée, est caractérisée de la même manière sur vingt ou trente monnaies de ce type qui font partie de ma collection ; la chevelure, fort étrange, est traitée d'une manière extrêmement caractéristique et composée de masses papillotées, disposées dans un ordre particulier ; elle se retrouve identiquement la même sur tous mes exemplaires. Les cordons perlés accompagnés au départ de la tête, de traits légers qui leur servent comme d'armatures, offrent, sur toutes les médailles de ce temps, le même cortège ; enfin, lorsque le flan le permet, on remarque sous toutes les têtes, ce pieu feuillu qui paraît en faire de véritables trophées de victoire.

(1) Années 1852-1855.

Un seul symbole varie sur les médailles de cette série, c'est celui qui surmonte la tête de la divinité. Ici, on voit le *sus gallicus*, le verrat, qu'on retrouve au même endroit sur beaucoup de médailles en billon.

Cette immutabilité de l'avvers rappelle ce qui s'est passé dans l'art égyptien, et donne dès lors à cette représentation, un attrait puissant, puisqu'on se sent nécessairement en présence d'une figure, qui a pu jouer un grand rôle dans la religion et dans les pompes triomphales de nos ancêtres.

Le revers de ma médaille paraît, pour la première fois; c'est un personnage dans un char, sonnante d'une espèce de trompe, et guidant un cheval androcéphale, qui lui-même paraît avoir à la bouche un accessoire qu'il est difficile de caractériser. Cet objet est une sorte de tige mince et rigide qui semble terminée par un évasement; les adeptes de la pipe celtique pourraient trouver ici l'occasion de battre des mains et de voir en action l'objet qui leur est cher. Pour moi, je recule devant une pareille hypothèse et j'aime mieux supposer, puisque nous en sommes réduits aux conjectures, que l'androcéphale prend part, à sa manière, à la joie bruyante de son maître et sonne aussi lui-même de la trompette.

On connaît la terreur qu'inspirait aux Romains le retentissement de la trompe gauloise; M. le marquis de Lagoy a écrit à ce sujet un piquant article, je ne puis mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

En thèse générale, j'ai dit ailleurs que la scène représentée au revers des médailles de cette série était une pompe triomphale; la représentation figurée sur cette médaille se rattache entièrement à ce point de vue et me paraît confirmer cette interprétation.

Sous le ventre du monstre on remarque la figure bien connue du soleil, qui n'est autre que la dégénérescence de la tête du dieu sur les statères de Philippe.

Cette figure se retrouve identiquement la même sur une médaille d'argent que m'a donnée M. le marquis de Lagoy, et que j'ai publiée dans la *Revue numismatique française*, de 1852 (pl. VI, fig. 3), d'où il résulte que ma médaille actuelle se rattache au groupe formé : 1° par la médaille de M. de Lagoy ; 2° le beau statère, publié par moi, sous le n° 1 de la même planche ; et 3° le quart de statère figuré sous le n° 2 de cette planche.

Ces quatre pièces sont d'un style élevé et tout à fait identique ; elles doivent appartenir aux Santons ou aux Pictons, et spécialement à la série des médailles qui a immédiatement succédé aux Philippes, si toutefois les Philippes purs ont eu cours chez ces peuples.

Ce type du droit si remarquable par son immuable dessin, se retrouve donc partout le même, depuis le milieu de l'Aquitaine jusqu'aux Baiocasses (pl. IV, n° 4 à 18, *Lambert*), en passant par les Andecavi et les Cénomans ; seulement à mesure que l'on monte vers le nord, ce type perd quelque chose de sa perfection ; chez les Cénomans où il est encore admirablement conservé (n° 5, 6 et 7 de la pl. IV, *Revue numismatique française*, année 1855), il ne vaut déjà plus le n° 1 de la pl. VI de la *Revue* de 1852, trouvé dans l'Aquitaine.

Enfin, les exemplaires provenant de l'arrondissement de Bayeux, avec le verrat et la lyre, sont très-éloignés de ce type comme finesse de travail, bien qu'ils en présentent tous les éléments. Le poids de cette pièce est de 7 gr. 90 c.

Le n° 2 de notre planche est un grand médaillon d'or pâle de la famille de celui que j'ai figuré sous n° 11 de la pl. V de la *Revue française*, année 1852, et que j'ai attribué au nord-est de la Gaule; il se rattache intimement aux exemplaires figurés dans l'atlas du *Type gaulois*, sous les n° 25 et 52 de la pl. III.

L'avvers représente la tête d'Apollon Belenus, laurée et décorée d'une aigrette souvent signalée; au revers, on voit un griffon sans ailes dont la pose rétrospective rappelle certains types grecs. La queue du monstre est levée et fouette l'air suivant une attitude qui lui est particulière dans les monuments de l'antiquité.

Sous ses jambes figure une lyre à trois cordes, d'assez grande dimension. Je ne sache pas que cet accessoire ait encore été signalé dans les médailles de cette classe, mais je ferai remarquer que M. le baron de Donop a figuré sur le titre de l'ouvrage intitulé « *les Médailles gallo-gaéliques*, » une pièce qu'il annonce avoir été trouvée en Franconie et qui offre dans le champ une lyre du même style que celle-ci.

Cette communauté de symboles des peuples de l'Est avec ceux de l'Ouest (témoins les médailles des Baiocasses et des autres peuples armoricains qui offrent le même instrument, comme accessoire caractéristique), tend de plus en plus à nous fortifier dans l'opinion que les Celtes de la Gaule sont bien de la même famille que ceux de la Germanie et des pays encore plus orientaux, ce que d'autres indices, comme le symbole de l'épée, nous avaient déjà donné à penser. Poids 6 gr. 90 c.

J'ai figuré sous le n° 5 une charmante petite pièce d'un style entièrement grec et qui est curieuse à plus d'un titre;

au revers, la tête d'Apollon est extrêmement fruste, non par l'usage ou le frai, car le revers est à fleur de coin, mais par suite d'une détérioration hâtive ou parce que l'avvers avait servi d'ancienne date à un précédent monnayage.

Le revers offre le bige macédonien dans toute sa pureté, mais de plus, avec un luxe d'accessoires auquel la sévérité du style grec ne nous a pas habitués. Les chevaux ont au col d'énormes colliers à plusieurs rangs de spires, et sous leur pieds figure un symbole compliqué, sur la nature duquel je crois devoir appeler votre attention. Ce symbole est composé de deux tiges végétales, l'une représente une fleur ou un fruit avec trois folioles, l'autre un épi de blé qui offre cette particularité bizarre, qu'une épée sort de l'un des grains de l'épi. On sait que dans les médailles qui se découvrent dans les environs de Falaise, l'épée se trouve unie à l'épi par un lien; ici, il semble que ces deux symboles soient fondus l'un dans l'autre.

Sous les jambes du cheval paraît une inscription pseudo-grecque, du même style, bien qu'elle soit plus ancienne que celle des médailles au griffon connues d'ancienne date et classées à l'est de la Gaule. (Pl. IV, n° 54 du *Type gaulois*.)

C'est donc aussi dans cette région que nous placerons la pièce actuelle qui remonterait par sa belle facture au berceau du monnayage gaulois. Poids 2 g. 05 c.

A cette charmante pièce nous opposons le n° 4 qui est aussi de la même famille, mais qui est venu longtemps après lui; une distance d'un siècle et plus, sépare peut-être ces deux types. Au droit un rudiment de tête formé par une calotte sphérique sur laquelle on n'aperçoit pas d'autre

trace d'art qu'un point et un croissant dans lesquels on verra, si l'on veut, les vestiges d'un œil et d'une bouche; au revers, chose très-remarquable, le cheval androcéphale surmonté d'un vestige d'aurige; devant le monstre les traces du quadrilatère, et sous ses pieds l'inscription pseudo-grecque déjà signalée. Cette pièce a été trouvée à Rheims; elle est d'or extrêmement pâle et elle offre tous les caractères d'une altération générale dans le type et la facture; elle doit appartenir à une époque voisine de la conquête, époque où nous voyons partout l'ancien monnayage gaulois réduit à un or d'une extrême pâleur ou bien empourpré, de manière à trahir l'adjonction d'une quantité considérable de cuivre. Cette remarque se trouve confirmée par nos observations sur les monnaies des Arvernes, celles des Cénomans, des Pictons, les pièces de l'est de la France et beaucoup d'autres.

Dans ma suite cénomane, qui est composée naturellement de spécimens plus nombreux que celle des autres peuples, on voit parfaitement l'altération du métal suivre régulièrement la dégradation du type.

Ma petite pièce rémoise donne lieu de remarquer que le cheval androcéphale, parti sans doute de l'Aquitaine, avait pénétré à cette époque jusqu'aux confins de la Gaule. Je ne pense pas que ce fait ait été encore signalé; il est important, ce me semble, pour l'histoire du monnayage gaulois. Poids 1 g. 35 c.

Sous le n° 6 je donne une médaille probablement arverne, qui n'a jamais été signalée à ma connaissance. A l'avvers on voit le triskèle autour d'un grênetis qui ne sertit qu'une faible partie du flan, contrairement aux habitudes des Gau-

lois. — Au revers, un cheval libre ayant sous ses pieds le même triskèle et au-dessus, en guise d'aurige, un animal du genre loup, la gueule béante et montrant un arsenal formidable de dents.

Cette pièce est d'or très-pâle, comme la précédente, et doit appartenir à la même époque; elle est assez fortement scyphate et rentre par ce côté dans la série des pièces arvernes de la nature de celles que j'ai publiées sous le n° 9 de la pl. V de la *Revue française*, année 1856, et sous le n° 5 de la pl. V, année 1855. Cette dernière pièce n'offre également, dans le champ, qu'une figure rappelant le triskèle grec. Poids 1 gr. 56 c.

M. Lelewel a publié, sous les n° 57 et 41 de la pl. III, du *Type gaulois* et sous le n° 18 de la pl. IV, trois monnaies d'or remarquables par la barbarie de la figure qui y est empreinte. Ces médailles se rencontrent le plus fréquemment au nord-ouest de la Gaule : le n° 41 a été trouvé près de Breteuil.

Je donne aujourd'hui sous le n° 7 une médaille d'argent à ce type singulier; cette médaille, qui doit être à peu près contemporaine de la conquête, est d'une facture bien plus fine que les monnaies précédentes; on sent que l'artiste aurait pu beaucoup mieux faire s'il n'avait dû se modeler sur un prototype légué par une longue tradition. Il y a toutefois entre cette pièce et celles qui sont figurées à l'atlas de Lelewel, quelque différence que l'œil saisira facilement. Poids 1 g. 65 c.

A quelle contrée de la Gaule appartient le n° 8 de notre planche? Nous nous le sommes demandé bien souvent. Cette monnaie rappelle tout à fait par sa facture les pièces

aux légendes ΔΘΙΟVGIAGOS, KNΘXTOC, c'est-à-dire le temps où le nord de la Gaule eut les premières monnaies épigraphiques ; son flan coulé, puis frappé, est comme celui de la précédente médaille, fort épais et en cuivre jaune ; son type, remarquable comme le leur par l'abondance des annelets et des points, rappelle de plus les représentations des statères armoricains. Ainsi, un sanglier est placé sur la tête du dieu, et au revers, un autre figure entre les jambes du cheval qui est surmonté d'un accessoire très-indécis, mais que nous ne faisons pas de difficulté de prendre pour un aigle.

Si ces observations sont de nature à classer cette médaille dans une grande division de la Gaule, elles ne peuvent cependant la localiser d'une manière satisfaisante ; espérons que tôt ou tard la lumière se fera encore sur ce point. Poids 4 gr. 75 c.

Le n° 9 est une monnaie de bronze qui paraît aussi pour la première fois ; son type la rapproche des médailles du nord-est de la Gaule : c'est là en effet qu'on est convenu de localiser le griffon. — Toutefois, hâtons-nous de dire que les médailles aux légendes CRICIRV et ROVECA, offrent toutes deux le même monstre, et nous savons maintenant où il faut placer la patrie de ces deux médailles (1). Poids 2 gr. 90 c.

La médaille d'argent que nous avons fait figurer sous le n° 10, n'est pas, suivant nous, une monnaie gauloise, mais une division d'un tétradrachme pannonien.

(1) Voy. les articles de MM. de Longpérier et Hucher, dans la *Revue numismatique française* de cette année.

Toutefois, l'art et le costume gaulois se trahissent dans le dessin du guerrier brandissant son épée d'une main et opposant de l'autre le long bouclier national aux coups de son ennemi. Ce bouclier paraît chargé d'un emblème qui peut avoir eu la prétention de représenter la foudre; la tête est mauvaise de travail comme celle de toutes les médailles de cette classe. Poids 3 gr. 25 c.

Les dix monnaies représentées sur la planche m'appartiennent.

Agréez, etc.

E. HUCHER.

